

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Association recherche et régulation (2001) *L'année de la régulation. Économie, institutions, pouvoir (2001-2002)*. Paris, Presses de Sciences Po, périodique annuel, vol. 5, 334 p. (ISBN 2-7246-0857-7)

par Paul Villeneuve

Cahiers de géographie du Québec, vol. 46, n° 129, 2002, p. 409-410.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/023061ar>

DOI: 10.7202/023061ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

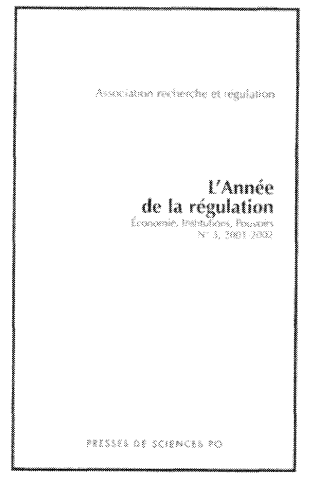
Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-d'utilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

ASSOCIATION RECHERCHE ET RÉGULATION (2001)
L'année de la régulation. Économie, institutions, pouvoirs (2001-2002). Paris, Presses de Sciences Po, périodique annuel,
vol. 5, 334 p. (ISBN 2-7246-0857-7)

La théorie de la régulation compte parmi les contributions les plus importantes des sciences sociales françaises au cours des trois dernières décennies. Bien que cette théorie soit structurée autour de quelques concepts centraux (régime d'accumulation, mode de régulation, contrat social, etc.) et de quelques noms prestigieux (Michel Aglietta, Robert Boyer, Alain Lipietz), il n'est pas faux de dire qu'elle se caractérise d'abord par son éclectisme et son ouverture. Cette cinquième livraison de *L'année de la régulation* en témoigne abondamment. Ce périodique, publié à raison d'un volume par année, par l'*Association recherche et régulation*, propose cette année trois dossiers, quatre articles et quatre « notes de lecture ».



Les dossiers, des textes substantiels de 40 à 50 pages, font le point sur une grande question. Cette année, ils portent sur l'économie politique du développement. Le premier, préparé par Robert Boyer, montre de façon fort convaincante comment les théories et les stratégies du développement sont devenues, au cours du dernier demi-siècle, de Rostow à Sen, systémiques et institutionnalistes. Entre le « tout État » et le « tout marché », les enseignements de l'histoire et les avancées théoriques conduiraient à une complémentarité État-marché au sein d'arrangements institutionnels variés. Le deuxième dossier, dû à un collectif de chercheurs latino-américains publiant sous le pseudonyme composite de Miguel Quemia, illustre cette diversité d'arrangements institutionnels dans les trajectoires de développement de l'Argentine, du Brésil, du Chili, du Mexique et du Vénézuéla, ainsi qu'entre ces pays et les nouveaux pays industrialisés asiatiques. Alors que Boyer accorde une égale attention à plusieurs courants d'idées, Quemia s'attache à faire la preuve de l'originalité des analyses régulationnistes par rapport aux autres courants institutionnalistes. Dans le troisième dossier, Jaime Marques-Pereira et Bruno Théret analysent plus en détail les cas du Brésil et du Mexique et les comparent à la Corée du Sud et à Taïwan. Ils montrent toutes les ramifications politiques et même symboliques du passage, pour les deux premiers, d'une stratégie d'industrialisation par substitution aux importations à une stratégie de croissance tirée par les exportations, celle-ci ayant été pratiquée de façon plus exclusive par les deux derniers.

Les articles abordent des sujets plus spécifiques. Celui de Philippe Steiner montre les liens entre la pensée économique de Durkheim, développée surtout par Simiand et Halbwachs, et la théorie de la régulation. Celui de Michel Lallement et Olivier Mériaux critique l'opposition caricaturale entre la « liberté contractuelle » et le « carcan législatif » et analyse la complexité des rapports entre le contrat et la loi dans le champ du travail, de l'emploi et de la protection sociale. Zeynep Yildirim

illustre ensuite la non-neutralité de la monnaie à l'aide du cas de l'aspre, une monnaie fiscale utilisée dans l'Empire ottoman. Enfin, un quatrième article, de Thomas Coutrot et Georges Exertier, propose une analyse institutionnelle assez fascinante d'une controverse toute récente en France au sujet d'études de l'INSEE où la notion de non-emploi supplanterait celle de chômage comme notion centrale de l'analyse du marché du travail. Les quatre notes de lecture, quant à elles, traitent d'ouvrages récents, tous français, qui se situent de façon générale dans la mouvance de la pensée institutionnaliste.

Que peuvent tirer les géographes de la lecture de *L'année de la régulation* qui, à première vue, semble se situer assez loin des thèmes habituels de la discipline? Notons d'abord que la théorie de la régulation, dans son éclectisme, fait une place aux préoccupations des géographes. Il est assez clair que la nouvelle revue *Géographie, Économie et Société* [voir CGQ, 2000, 44(122) 245-46] relève de la même configuration d'idées, sinon de la même formation discursive (comme aurait dit Foucault!). Pour les géographes, ce projet intellectuel est susceptible de donner de l'épaisseur sociale et économique à leurs préoccupations classiques. Les travaux pionniers d'Aglietta et Boyer, peut-être les plus complets sur la question du fordisme, ont été traduits en anglais et font école. Les travaux de Lipietz et de Benko traitent plus directement du rapport des sociétés à l'espace. Cette démarche, à la fois très française dans sa facture et très ouverte sur le monde, compte parmi les principaux courants qui contribuent présentement à recomposer les sciences sociales et humaines, au-delà de la surfragmentation disciplinaire, ce qui devrait rejoindre la sensibilité géographique.

Paul Villeneuve
Département d'aménagement et CRAD
Université Laval

DOURILLE-FEER, Évelyne, dir. (2002) *Japon. Le renouveau?* Paris, La documentation française, 189 p. (ISBN 2-11-005051-9)

Depuis plus d'une décennie, le Japon traverse une crise économique et sociétale qui a durement mis à l'épreuve ses entreprises, sa population et ses institutions. Cet ouvrage, publié sous la direction de la japonologue Évelyne Dourille-Feer, constitue une référence essentielle pour ceux qui veulent obtenir une synthèse de l'état actuel de la société nipponne. Avec la collaboration de Jean-Marie Bouissou et de Kazuhiko Yatabe, elle étudie les soubresauts qui secouent l'archipel.

